Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260309-CCAS20260301-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
27 février 2026

REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

.....

Séance du 9 mars 2026

.....

L'an deux mille vingt six, le 9 mars, à 20 heures 00 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents :
D. LE GOFF, S. LE CORRE, AM. POUPON, L. COLAS, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, MY. GUIRRIEC, AM POGENT, G. GUILLERMOU, MF. LE GALL, M. QUIDEAU, M. ALBERICCI, P. DURAND.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : S. LE CORRE

Délibération : CCAS 2026-03-01

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Compte Administratif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale présente :

- un excédent d'exploitation de 3 322,97 €
- dépenses : 6 686,03 €, recettes : 10 009,00 €

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, par 14 voix pour - le Maire qui est sorti ne prend pas part au vote,

- ADOPTE le Compte Administratif 2025 du CCAS,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir.

La secrétaire, Le Maire

S. LE CORRE D. LE GOFF